



Genève, le 6 avril 2017

Retraites

NON à la réforme Prévoyance-vieillesse 2020!

Hier, les militant-e-s socialistes genevois-es, réuni-e-s en Assemblée générale, ont décidé de rejeter la réforme Prévoyance-vieillesse 2020. Elles-ils ont estimé que celle-ci amenait peu d'avancées et qu'il était difficile, dans un canton comme le nôtre, de la soutenir. Par ailleurs, les Socialistes genevois-es ont voté un soutien au référendum qui vient d'être lancé par les syndicats.

Les militant-e-s du Parti socialiste genevois ont décidé de dire NON à la réforme Prévoyance-vieillesse 2020 tout en saluant le combat de leurs élu-e-s à Berne, qui ont évité une réforme de pur démantèlement, comme souhaitée par les partis de la droite dure. Les Socialistes genevois sont convaincus que les arguments en faveur de la réforme ne corrigeront pas les inégalités qu'elle va engendrer, notamment entre les retraité-e-s actuelle-s et les futur-e-s retraité-e-s. De plus, la question de l'égalité entre femmes et hommes a été au cœur des débats : l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes, sans aucune compensation pour corriger les inégalités salariales existantes, a poussé les militant-e-s à rejeter la réforme.

La situation économique à Genève est difficile pour les familles de la classe moyenne et les milieux défavorisés qui voient leur budget diminuer sous le poids de dépenses de plus en plus lourdes concernant l'assurance maladie et le logement. La réforme apporte peu de solutions pour résoudre les problèmes de la précarité. Les personnes les plus modestes au bénéfice des prestations complémentaires AVS-AI ne profiteront pas de la hausse de 70 francs de la rente AVS puisque ces prestations baisseront d'un montant équivalent. Non seulement un grand nombre de personnes ne trouvent plus de travail après un certain âge, mais encore la numérisation de l'économie menace bon nombre d'emplois; augmenter l'âge de la retraite dans ces conditions n'est donc pas acceptable.

Le Parti socialiste genevois rappelle que le peuple genevois avait refusé, en 2010, une baisse du taux de conversion des avoirs du 2^{ème} pilier, et accepté, le 25 septembre 2016, l'initiative AVS+ pour augmenter les rentes de 10%. Les Genevois-es ont ainsi prouvé leur attachement à l'assurance sociale de solidarité, qui demeure le système le plus stable et le plus équitable entre les générations. Par conséquent, la solidarité du système de retraite doit être renforcée, sans détériorer la situation des retraité-e-s. C'est la raison pour laquelle les Socialistes genevois-es estiment qu'elles-ils doivent se joindre aux référendaires pour qu'un système équilibré de retraite soit mis en place afin de garantir des prestations qui permettent à toutes et tous de vivre dignement.

Pour plus d'informations :

- Gérard Deshusses, Président ad intérim du PS genevois (079 605 67 84)
- Ayari Felix Beltrametti, 2^{ème} Vice-présidente du PS genevois (076 616 13 52)